



Canada
Province de Québec
Saint-René-de-Matane

AVIS PUBLIC
AUX CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-RENÉ-DE-MATANE
CALENDRIER 2024 DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL MUNICIPAL

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée, Joyce Bérubé, directrice générale et greffière-trésorière de la susdite municipalité,

QUE conformément à l'article 148 du *Code municipal du Québec*, le conseil municipal de la Municipalité de Saint-René-de-Matane a adopté, lors de la séance tenue le 2 octobre 2023, une résolution par laquelle est établi le calendrier des séances ordinaires pour l'année 2024 ;

QUE les jours et l'heure du début de chacune des séances ordinaires sont fixés comme suit :

DATES	HEURE	DATES	HEURE
Lundi, le 15 janvier 2024	19 h 30	Lundi, le 5 février 2024	19 h 30
Lundi, le 4 mars 2024	19 h 30	Mardi , le 2 avril 2024	19 h 30
Lundi, le 6 mai 2024	19 h 30	Lundi, le 3 juin 2024	19 h 30
Mardi, le 2 juillet 2024	19 h 30	Lundi, le 5 août 2024	19 h 30
Mardi, le 3 septembre 2024	19 h 30	Lundi, le 7 octobre 2024	19 h 30
Lundi, le 4 novembre 2024	19 h 30	Lundi, le 2 décembre 2024	19 h 30

QUE le Conseil municipal invite cordialement ses citoyennes et citoyens à assister aux assemblées publiques qui se tiendront en cours d'année.

Donné à Saint-René-de-Matane, ce 3 octobre 2023

Joyce Bérubé
Directrice générale et
greffière-trésorière

JB/jb